

22 décembre 2025

ENQUÊTE ÉCLAIR - 1

La présente enquête éclair est envoyée aux États Parties et aux pays signataires du Comité des Parties à la [Convention du Conseil de l'Europe contre le trafic d'organes humains](#) (ci-après dénommée « Convention de Saint-Jacques-de-Compostelle »), conformément à leur décision lors de la 7^e réunion plénière qui s'est tenue les 16 et 17 octobre 2025.

PAYS :	
NOM:	
TITRE:	
ADRESSE E-MAIL:	

QUESTION	OUI	NON
----------	-----	-----

- **Existe-t-il dans votre pays une obligation légale, c'est-à-dire prévue par la loi, de signaler tout soupçon de transplantation illicite, impliquant soit le donneur soit le receveur, concernant une personne**

a. résidant habituellement dans votre pays, et

i. qui revient dans votre pays après la transplantation		
ii. s'étant rendue à l'étranger pour y subir une transplantation, ou		
b. résidant habituellement en dehors de votre pays et se trouvant actuellement dans votre pays dans le but de subir une transplantation illicite présumée		

- **Le signalement de tous les cas où il existe un soupçon raisonnable ou une connaissance effective d'une transplantation illicite est...**

a. obligatoire.		
b. soumis aux règles de confidentialité professionnelle.		
c. Il n'y a pas d'exigence de signalement.		

- **Quels professionnels de santé sont soumis à l'obligation de signaler les soupçons ou la connaissance effective d'une transplantation illicite ?**

a. Veuillez énumérer

--

b. Quels professionnels de santé ne sont pas soumis à l'obligation de signalement (par exemple, le médecin généraliste d'un patient, les professionnels de santé publique, etc.)

• Lorsque votre pays n'impose aucune obligation légale de signaler les soupçons de transplantation illicite, impliquant soit le donneur, soit le receveur, dans les circonstances décrites aux points a) et b) de la question 1: • existe-t-il une autre obligation, par exemple des règles applicables aux professionnels de santé ou d'autres mesures politiques, qui remplace cette obligation ?		
--	--	--